Vos questions / nos réponses

Rechute cannabis

Par Profil supprimé Postée le 15/08/2012 09:42

> Bonjour,
> Il y a un an je me suis mise en couple. En février 2012 il m'annonce qu'il ne fume pas que des cigarettes..mais qu'il me l'a caché car il savait mon point de vue la dessus, et que je n'aurais jamais accepté de construire quelque chose avec lui sinon...je découvre qu'il a une forte consommation quotidienne de cannabis,7-8 joints par jour, ce qui me décompose littéralement..je prends énormément sur moi pour l'aider a arrêter, car c'est aussi son souhait après 14 ans de fumette..En avril, suite a un voyage il réussi a arrêter et a tenir, il se sentait fier de lui et moi aussi...
> Mais lundi il a rechuté, sous prétexte qu'il fumait trop de clope il sentait le besoin de "prendre une latte", que ca faisait une semaine qu'il ne pensait qu'a ça..il me l'avait encore caché, je suis tombée par hasard sur son matos..Bien sur il a dit que c'était pour un pote...avant qu'il n'avoue..
> Je suis tellement déçue et je me sens encore trahie, je ne sais pas quoi faire...je me demande s'il pourra arrêter définitivement..si ca vaut encore le coup de se battre..Pourquoi avoir gâché 4 mois d'arrêt? Etait ce inévitable ?

Mise en ligne le 16/08/2012

Bonjour,

nous comprenons que cette situation vous épuise. Vous utilisez des termes très forts tels que « décomposée/trahie/déçue/fière/prendre sur vous… », qui montrent combien vous êtes investie dans cette problématique, mais aussi en souffrance. Parvenir à aborder ce problème différemment, le voir sous un autre angle ou du moins percevoir ce qu'il implique plus globalement pourrait vous aider à moins souffrir et à trouver votre positionnement dans la relation.

Il semble que cette dépendance au cannabis ne pose pas trop de problème à votre conjoint et peut-être y trouve-t-il un équilibre. S'il a pu, en effet, vous cacher une consommation de 8 joints quotidiens pendant plusieurs mois, il se pourrait que cette consommation n'interfère pas ou à peine avec les autres aspects de sa vie (vie de couple, vie professionnelle, santé, finance…). Dans ce contexte, quel sens ou quelle motivation a-t-il pour arrêter ?

La question de sa motivation nous semble centrale. Et si l'interdiction que vous semblez lui imposer ne porte pas ses fruits, c'est peut-être qu'elle ne donne pas suffisamment de sens pour arrêter une consommation installée depuis 14 ans.

S'il est dépendant au cannabis, s'il tient à vous et si vous vous opposez de manière radicale à sa consommation, il n'aura pas d'autre possibilité que de vouloir vous cacher qu'il fume (encore) des joints. Le problème ne sera pas résolu et votre échange à ce sujet sera ankylosé.

Faire face à une dépendance pour faire plaisir à quelqu'un (alors que cette même dépendance n'est pas vécue comme posant un problème), n'est souvent pas un motif suffisamment fort pour arrêter.

C'est pourquoi, il semblerait intéressant d'ouvrir le dialogue au sujet de sa consommation. Arriver à dédramatiser le sujet et à vous confier ensemble sur les effets que lui procure le cannabis ou bien sur ce qu'il pense de cette dépendance et vous de pouvoir parler de vos inquiétudes. Cela instaurerait davantage de confiance dans votre relation et l'aiderait à avoir une réflexion sur lui et sur la consommation de cannabis.

C'est un positionnement difficile à adopter. En effet, ce serait pour vous, prendre le risque de l'entendre dire qu'il ne veut pas arrêter ou pas pour le moment. Et cela vous engagerait dans la réponse que vous apporterez (à savoir si vous décidez de restez avec lui ou pas).

La présence de cannabis dans votre relation semble arriver comme une épreuve à votre couple. Pour vous aider à régler le problème, sachez que des centres spécialisés en addictologie proposent un soutien anonyme et gratuit tant aux personnes proches des personnes dépendantes qu'aux usagers de drogues. Les consultations pour l'usage du cannabis sont dispensées par des psychologues. Nous vous proposons ci-dessous deux adresses qui pourraient vous correspondre. Vous pourrez trouver d'autres adresses dans notre rubrique « s'orienter ».

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :